CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113168** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 19/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : ESPACE PEVELE CONFORT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/04/2024

Capital : 7 620

21 BIS RUE DU PONT THIBAUT
59710 ENNEVELIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : 493 426 696 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3049961-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23084886986

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23084886986

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 20 59 80 36 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LEFEBVRE PIERRE-HENRI GÉRANT

Site Internet : http://www.espacepeveleconfort.fr

E-mail : contact@espacepeveleconfort.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 250 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	16/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		11/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2025 10:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113168** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE **19/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/04/2024
Capital : 7 620

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : **493 426 696 00024**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3049961-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23084886986
Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23084886986
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **ESPACE PEVELE CONFORT**

21 BIS RUE DU PONT THIBAUT
59710 ENNEVELIN

Téléphone : 03 20 59 80 36 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.espacepeveleconfort.fr
E-mail : contact@espacepeveleconfort.fr

Responsabilité légale :
LEFEBVRE PIERRE-HENRI GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.